

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 7 novembre 2016 à compter de 19 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe - Maire

Mme Martine Coulombe – Conseillère

M. Patrick Courville - Conseiller

M. John Rodgers - Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette – Conseillère

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Un peu plus de vingt-cinq (25) de personnes assistent à la rencontre.

O-0711-1142 Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19 heures. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

O-0711-1143 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1144 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1145 Adoption de la liste des chèques émis et des paiements en ligne pour la période du mois d'octobre 2016

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période du mois d'octobre 2016, au montant de 113 600.30 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1146

Adoption de la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois d'octobre 2016

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu, d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois d'octobre 2016 au montant de 46 248.10 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1147

Adoption des salaires payés pour le mois d'octobre 2016

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, d'adopter la liste des salaires payés pour la période du mois d'octobre 2016 au montant de 36 953.89 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1148

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services municipaux en sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous prévoit la formation quatre (4) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du ***Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*** au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1149 **Achat d'équipements pour le Service incendie**

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier, Benoit Chartrand, le conseiller municipal, Éric Bélanger, et le pompier Éric Pauzé ont rencontré à la directrice générale pour présenter l'achat d'équipements pour le Service incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a la possibilité d'acquérir des équipements reconditionnés (4 cylindre d'aire 45 p³ en carbone stealth L-30 2216 PSI MSA ainsi qu'un appareil respiratoire M7XT 2216 MSA) pour une dépense maximale de 3 500 \$ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements sont reconditionnés et testés pour les cinq (5) prochaines années avec une garantie du vendeur, Protection incendie CFS ;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements achetés neufs représenteraient une dépense de plus de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE Messieurs Chartrand, Bélanger et Pauzé recommandent ledit achat des équipements ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser une dépense d'au plus 3 500 \$ plus les taxes applicables. Le chef pompier, Benoit Chartrand, est responsable d'effectuer l'acquisition desdits équipements.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1150 Aménagement d'une borne sèche au lac Grier

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'autoriser une dépense au montant de 1 162.40 \$ incluant les taxes applicables afin d'obtenir l'autorisation nécessaire par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – MERN pour l'aménagement d'une borne sèche au lac Grier.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1151 Estimation pour la réparation de la niveleuse (transmission)

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'autoriser la dépense au montant de 2 838 \$ plus les taxes applicables afin d'obtenir une estimation pour la réparation de la niveleuse (transmission).

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1152 Demande d'appui pour la réouverture d'une portion d'un sentier Quad sur le chemin Baskatong

CONSIDÉRANT QUE les quadistes sont de plus en plus nombreux et que cette activité est en grande croissance, et ce, été comme hiver ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que la Conseil appui le Domaine Pine Grove dans ses démarches auprès du Club Quad afin que la portion fermée du sentier Quad sur le chemin Baskatong soit de nouveau ouvert.

QUE demande soit aussi présentée au Club Quad afin que les sentiers utilisés par les quadistes soient aménagés de façon sécuritaire.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1153 Appui Municipalité Montcerf-Lytton – Tracée de la route Maniwaki-Témiscamingue

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que le Conseil appui la Municipalité de Montcerf-Lytton dans ses démarches auprès du ministère des Ressources naturelles et de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour le dossier « **Tracée de la route Maniwaki-Témiscamingue** ».

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1154 Location d'une niveleuse auprès de Excavation Lacelle et Frères

CONSIDÉRANT QUE des réparations majeures devaient être effectuées sur la niveleuse appartenant à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE lesdites réparations nécessiteront au minimum une période de trois (3) semaines ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire l'épandage de MG-20 sur certains chemins municipaux avant la saison hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE les niveleuses appartenant à l'entrepreneur Excavation D. Richard et fils étaient non disponibles pour effectuer les travaux d'épandage ;

CONDIDÉRANT QUE lors d'une rencontre au bureau, le chef d'équipe et le conseiller, Patrick Courville en présence de la directrice générale, Julie Rail, avaient soumis la possibilité de faire effectuer les travaux par un bouteur ;

CONSIDÉRANT QUE demande a été faite par le Conseil à la directrice générale afin que des informations soient prises pour obtenir le taux horaire/heure pour la location d'une niveleuse et la location d'un bouteur ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale à soumis au Conseil le tarif horaire pour chacune des machineries, soit 95\$/heure pour un bouteur et de 120\$/heure pour une niveleuse afin qu'il puisse prendre position ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Conseil opte pour la location d'une niveleuse auprès de la compagnie Excavation Lacelle & frères au taux horaire de 120\$/heure.

POUR : 3

CONTRE : 1

Le conseiller, Patrick Courville, enregistre sa dissidence.

Adoptée à la majorité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1155 **Appui Municipalité Ville de Maniwaki – Opposition au projet OPTILAB, dans le cadre du déploiement du vaste projet de réorganisation des laboratoires des Centres hospitaliers du Québec**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le Conseil appui la Ville de Maniwaki dans ses démarches auprès du Ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaéтан Barrette, pour le dossier « **Projet OPTILAB dans le cadre du déploiement du vaste projet de réorganisation des laboratoires des Centres hospitaliers du Québec** ».

QUE copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Gaéтан Barrette, Ministre de la Santé et des Services sociaux et à Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1156 **Versement de subventions / Programme de soutien à de petites rénovations - Règlement n° 110515-271**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'autoriser les versements des subventions accordées dans le cadre du « **Programme de soutien à de petites rénovations** » pour les projets finalisés et conformes pour :

- M. Tom Lefebvre au montant de 489.90 \$
- Cie 2755-5382 Québec inc. au montant de 217.98 \$

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1157 **Mandat à Prévost Fortin D'Aoust**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que le Conseil mandate **Prévost Fortin D'Aoust** afin qu'une révision sommaire et une mise à jour du **Règlement relatif à l'émission des permis et certificats** soient effectuées, que les corrections nécessaires soient réalisées et que certains passages dudit règlement soient réécrits.

L'estimation des coûts reliés aux modifications est évaluée entre 2 000 \$ et 4 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

AVIS DE MOTION **AVIS DE MOTION** est donné par le maire, Gérard Coulombe qu'à une prochaine séance, il y aura présentation du **RÈGLEMENT N° 071116-283** de la révision sommaire et une mise à jour du ***Règlement relatif à l'émission des permis et certificats*** soient effectuées, que les corrections nécessaires soient réalisées et que certains passages dudit règlement soient réécrits

Adopté

O-0711-1158 **Mandat pour la délivrance des constats d'infraction**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que le Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et/ou son substitut, à délivrer des constats d'infraction dans le cadre des règlements d'urbanisme adoptés en vertu de la ***Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*** ainsi que pour **tous** les règlements en vigueur à la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

O-0711-1159 **Offre de service pour l'établissement d'un sentier pédestre**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le Conseil mandate le Génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour la préparation d'un plan d'aménagement pour le projet « ***Sentier pédestre menant à la chute de la Montage*** ». Une dépense maximale de 1 500 \$ est autorisée pour la préparation dudit plan.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1160 **Ajout d'un puisard pour le drainage du sol entre la patinoire et le centre sportif**

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu que le Conseil autorise une dépense au montant de 9 153.56 \$ plus les taxes applicables afin de corriger la problématique existante en effectuant l'ajout d'un puisard pour le drainage du sol entre la patinoire et le centre sportif.

Lesdits travaux seront réalisés par ***Construction Langevin et frères***.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0711-1161 **Aide financière 2016 / Alliance autochtone Local 80**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit accordée à ***l'Alliance autochtone Local 80*** pour l'organisation de leurs activités dont tous les profits serviront au Noël des enfants. Le tout sera réparti à parts égales entre la soirée « ***Concours de panaches*** » et la journée « ***Noël des enfants*** ».

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

Période de questions et parole au public

La période de questions débute à 19h12.

O-0711-1162 **Levée de la séance**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance à 19h56.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Julie Rail
Directrice générale